

1 - Agenda des permanences :

Dans la salle Beauregard (La Rabine)

Mercredi 20 juin :	18 h 30 – 20 h 00
Vendredi 22 juin :	19 h 00 – 21 h 00
Mercredi 4 juillet :	18 h 30 – 20 h 00

2- Procédure des signatures pour les licences :

**Pour les renouvellements*, à compter de la semaine 25, vous allez recevoir un email de la fff (attention à bien vérifier dans vos courriers indésirables et dans vos spams) afin d'effectuer la procédure de renouvellement (pas de changements par rapport à l'an passé). 2 points de vigilances, vérifiez bien vos coordonnées et pour passer l'étape assurance, il faut bien visualiser le document en entier (afin que le bandeau « lu en entier » apparait en vert).

**Pour les 1^{ères} licences :*

-2 possibilités,

-utilisation du formulaire papier que vous trouverez en cliquant ici [formulaire licence 2018-2019](#) (le certificat médical devra absolument être complété sur le formulaire avec un cachet de médecin lisible) que vous devriez nous rapporter complété accompagné d'une pièce d'identité du joueur lors de séance (le joueur devra être présent pour prise de photo).

-en nous transmettant à l'adresse mail johannachARRIER1@gmail.com, les éléments suivants : nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance et une adresse mail valide, vous pourrez effectuer la même démarche que pour les renouvellements. (réception d'un mail fff + procédure dématérialisée), prévoir en fichier scanné sous format image (.jpg, .png) le certificat médical, une photo et une pièce d'identité.

**Pour les mutations :*

-seule possibilité, l'utilisation du formulaire papier que vous trouverez en cliquant ici [formulaire licence 2018-2019](#) (le certificat médical devra absolument être complété sur le formulaire avec un cachet de médecin lisible) que vous devriez nous rapporter complété accompagné d'une pièce d'identité du joueur lors de séance (le joueur devra être présent pour prise de photo).

3- Procédure pour le paiement des licences :

Nouveauté cette année, l'ASR met en place le paiement en ligne depuis son site internet.

Lorsque vous avez effectué la 1^{ère} étape de signature de licence, vous recevrez un mail de confirmation de Johanna. Dans ce mail, il sera précisé si des pièces sont manquantes ou non lisibles et le montant à régler pour votre (ou vos) licences. A partir de la réception de ce mail, il suffira de vous rendre sur la page internet du site [ASR](#), dans la rubrique Boutique, de sélectionner votre ou vos articles licences puis validez votre panier et procédez au règlement. (ouverture du service fin de semaine 25).

4 - Tarif des licences et tombola :

-Tombola : 20 € (1 carnet par famille pour les mineurs (1 par personne par les majeurs))

Tarif équipes masculines et féminines

-U19 & + : 103 €

-U16, U17, U18 : 88 €

-U14, U15 : 76 €

-U10 à U13 : 73 €

-U6 à U9 : 68 €

Réduction de 15 € pour toutes les 1ères licences féminines.

Ces montants incluent une paire de chaussettes aux couleurs du club. La tenue (maillot + short) est mise à disposition lors de chaque match.

En cas de difficultés de paiement, n'hésitez pas à nous contacter (règlement en plusieurs fois, 10% de remise à partir de la 3^{ème} licence...). Vous pouvez également prendre contact auprès de vos comités d'entreprise (la Poste, Bénéteau ...) ainsi que certains organismes sociaux (MSA, Irpauto...), ces derniers peuvent prendre en charge une partie ou la totalité de la licence.

Nous acceptons également :

-Les coupons sport ANCV (mais pas les chèques vacances)

-Les Pass Culture Sport (chéquier nominatif d'un pass d'une valeur de 16 €, destiné aux jeunes apprentis et lycéens, renseignements sur le site : www.passculturesport.com)

5 - Organisation saison 2018-2019 :

Les horaires d'entraînements (**sous réserve de modifications éventuelles**) :

*U6 à U9 : samedi 10h30 - 12h00

*U10-U11: mercredi 14h00 - 15h30 et mardi 17h30 - 18h45 (sauf hiver)

*U12-U13 : mercredi 16h00 - 17h30 et vendredi 17h30 - 19h00

*U14 - U15 : mardi et jeudi 17h45 - 19h30

*U16 - U18 : mercredi et vendredi 17h45 - 19h30

*U19 & + : mercredi et vendredi 20h00 - 21h30

Féminines :

*U8 à U11 : mercredi 14h00 - 15h30

*U12 à U14 : mercredi 14h00 - 15h30

*U15 & + : mercredi et vendredi 18h00 - 19h30

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Johanna Charrier, trésorière, au 06-12-10-19-58, 18 Bd des Meuniers - 44270 MACHECOUL,
johannacharrier1@gmail.com

Les éducateurs :

-David : 07-60-06-19-97 ou david.egron-educateur@asr-football.com

-Simon : 06-20-96-66-45 ou simon.dane-educateur@asr-football.com

-Antoine : 07-83-24-67-35 ou antoine.nicol-educateur@asr-football.com

-Clément